Brute Wheel Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date d'émission: 3/9/2017 Date de révision: 4/10/2017 Remplace la fiche: 3/23/2017 Version: 1.3

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Brute Wheel Cleaner
Code du produit : 4600

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Surface cleaning, Vehicle cleaning/vehicle care product

1.3. Fournisseur

Synthetic Labs
24 Victory Lane
Dracut, MA, 01826
United States
T 800.255.4050 - F 978.957.5122
www.360carwashsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	Provoque des lésions oculaires graves

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :

Mention d'avertissement (GHS US) : Danger
Mentions de danger (GHS US) : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence (GHS US) : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Sodium hydroxide	n° CAS: 1310-73-2	10 – 15	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Skin Corr. 1, H314 Eye Dam. 1, H318
Disodium Metasilicate	n° CAS: 6834-92-0	1 – 5	Met. Corr. 1, H290 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : Call a physician immediately.
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Call a physician immediately.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Call a physician immediately.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Do not induce vomiting. Call a physician immediately.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Burns.
Symptômes/effets après contact oculaire : Serious damage to eyes.
Symptômes/effets après ingestion : Burns.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Toxic fumes may be released.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventilate spillage area. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material.
Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ensure good ventilation of the work station. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Brute Wheel Cleaner

Pas d'informations complémentaires disponibles

Sodium hydroxide (1310-73-2)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom local	Sodium hydroxide
ACGIH OEL Ceiling	2 mg/m³
Remarque (ACGIH)	URT, eye, & skin irr

USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom local	Sodium hydroxide
OSHA PEL (TWA) [1]	2 mg/m³

Disodium Metasilicate (6834-92-0)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Protection oculaire:

Safety glasses

Protection de la peau et du corps:

Wear suitable protective clothing

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Liquide.

Couleur : Green

Odeur	:	odourless
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	14
Point de fusion	:	Non applicable
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable.
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Masse volumique	:	1.05 g/m³
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	:	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	:	Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	:	Non classé

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
ATE US (voie orale)	1.111 mg/kg de poids corporel

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
DL50 orale rat	1152 – 1349 mg/kg de poids corporel (Rat, Male / female, Experimental value, 10 % aqueous solution, Oral, 7 day(s))
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (EPA OPPTS 870.1200: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Aqueous solution, Dermal, 14 day(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 2.06 mg/l (EPA OPPTS 870.1300: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Aqueous solution, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE US (voie orale)	1152 mg/kg de poids corporel
ATE US (poussières, brouillard)	1.5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Causes severe skin burns.
pH: 14

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
pH	14 (5 %)

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
pH	No data available in the literature

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.
pH: 14

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
pH	14 (5 %)

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
pH	No data available in the literature

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
Viscosité, cinématique	No data available in the literature

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)

Symptômes/effets après contact avec la peau : Burns.

Symptômes/effets après contact oculaire : Serious damage to eyes.

Symptômes/effets après ingestion : Burns.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Before neutralisation, the product may represent a danger to aquatic organisms.

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
CL50 - Poissons [1]	189 mg/l (48 h, Leuciscus idus, Fresh water, Experimental value)
CE50 - Crustacés [1]	40 mg/l (48 h, Ceriodaphnia sp., Experimental value, Locomotor effect)

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
CL50 - Poissons [1]	210 mg/l (ISO 7346-1, 96 h, Danio rerio, Semi-static system, Fresh water, Experimental value)
CE50 - Crustacés [1]	1700 mg/l (EU Method C.2, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)

12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

12.4. Mobilité dans le sol

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

Disodium Metasilicate (6834-92-0)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

DOT NA No : UN1760
UN-No. (TDG) : Non applicable
N° ONU (IMDG) : Non applicable
N° UN (IATA) : Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Corrosive liquids, n.o.s.
Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT
Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 8
Étiquettes de danger (DOT) : 8

TDG
Transport hazard class(es) (TDG) : Non applicable

IMDG
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : II
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT
N° ONU (DOT) : UN1760

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102)	:	B2 - MC 300, MC 301, MC 302, MC 303, MC 305, and MC 306 and DOT 406 cargo tanks are not authorized. IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized. T11 - 6 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3) TP2 - a. The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: (image) Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling, and a is the mean coefficient of cubical expansion of the liquid between the mean temperature of the liquid during filling (tf) and the maximum mean bulk temperature during transportation (tr) both in degrees celsius. b. For liquids transported under ambient conditions may be calculated using the formula: (image) Where: d15 and d50 are the densities (in units of mass per unit volume) of the liquid at 15 C (59 F) and 50 C (122 F), respectively. TP27 - A portable tank having a minimum test pressure of 4 bar (400 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 4 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx)	:	154
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx)	:	202
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx)	:	242
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27)	:	1 L
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75)	:	30 L
DOT Emplacement d'arrimage	:	B - (i) The material may be stowed ‘‘on deck’’ or ‘‘under deck’’ on a cargo vessel and on a passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) ‘‘On deck only’’ on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this section is exceeded.
DOT Arrimage - Autre information	:	40 - Stow ‘‘clear of living quarters’’

TDG

Emergency Response Guide (ERG) Number : 154

IMDG

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l’annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Commercial status of components according to the United States Environmental Protection Agency’s Toxic Substances Control Act (TSCA):

Nom	n° CAS	Listing	Status commercial	Indicateurs
Sodium hydroxide	1310-73-2			
Disodium Metasilicate	6834-92-0			

Sodium hydroxide (1310-73-2)

Not subject to reporting requirements of the United States SARA Section 313

Sodium hydroxide (1310-73-2)	
CERCLA RQ	1000 lb

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Sodium hydroxide (1310-73-2)
Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Disodium Metasilicate (6834-92-0)
Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Composant	Réglementations nationales ou locales
Sodium hydroxide(1310-73-2)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 4/10/2017

Notation de danger

Santé : 3 Danger sérieux - Probabilité de blessure grave à moins de prendre des mesures rapides et d'administrer un traitement médical

Inflammabilité : 0 Danger minime - Produits incombustibles

Physique : 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit